



### QUEL RÔLE ?

- **Accueillir** les bénévoles et porteurs de projets associatifs
- **Connaître** les autres membres du réseau et les partenaires extérieurs
- **Orienter** les demandeurs vers le bon interlocuteur (Informateur ou Accompagnateur)
- **Communiquer et promouvoir** les réseaux d'appui

### Quels prérequis ?

- Volonté de soutenir et participer à la vie associative de son territoire

### Qui peut demander la labellisation ?

- Les structures de proximité bien identifiée par leur(s) public(s).

Par exemple : une association, une mairie, une Maison France Services, le service « vie étudiante » d'une université, etc.

Périmètre : Intercommunal, EPCI

### Les moyens à mobiliser

- Une personne référente dédiée à la mission
- Des modalités adaptées d'accueil et de contact avec les usager

**Vous souhaitez rejoindre le réseau et être labellisé  
Accompagnement spécialiste ?**

Prenez contact les personnes en charge de la co-animation du réseau de votre département.

(Les contacts respectifs sont sur les pages départementales)

Elles vous transmettront la charte du réseau et le cadre de référence de la mission et vous expliqueront les modalités pour rejoindre le réseau.